

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 18 novembre 2022
N° de dossier: 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (QC) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 – Étape D
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable
Examen de modifications aux CST d'Énergir

Chère Consœur,

En réponse à la correspondance de la Régie de l'énergie du 14 novembre 2022¹, la FCEI confirme sa participation à l'audience du 23 novembre 2022 dans le dossier cité en rubrique et dépose les informations suivantes concernant la planification de l'audience :

- La FCEI ne présentera pas de preuve.
- La FCEI prévoit un contre-interrogatoire du témoin d'Énergir d'environ 5 à 10 minutes;
- Le temps requis pour les plaidoiries : La FCEI ne prévoit pas de plaidoirie, toutefois elle se réserve le droit de faire des représentations pour une durée de tout au plus 5 minutes, le cas échéant.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault
JT/dd

¹ A-0429

